



## Déclaration en préalable du CDEN du jeudi 06 février 2020

Le CDEN est convoqué ce jour pour examiner le seul point à l'ordre du jour, le règlement public des transports scolaires du Cantal applicable à la rentrée septembre 2020. La compétence transports est devenue une compétence du Conseil régional depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. La lecture du document nous a interpellés et nous aurons un certain nombre de remarques, propositions à faire pour que ce service reste un Service Public dans l'intérêt collectif de nos élèves partout où ils se trouvent !

Mais nous avons envie de dire que c'est un point secondaire ou du moins pas prioritaire au regard de l'actualité ! Et du contexte d'intimidation et de répression envers des militants syndicaux CGT-FO-FSU-Solidaires-UNEF et d'un lycéen, manifestant leur soutien aux collègues du lycée Blaise Pascal à Clermont-Fd, grévistes mobilisés contre la réforme du bac et la passation des épreuves E3C, le samedi 18 janvier dernier ! Mme La Provisieur a porté plainte contre eux, le Recteur lui emboitant le pas en les menaçant de sanctions disciplinaires. Il s'agit d'une atteinte aux personnes elles-mêmes et d'un chantage orchestré pour faire taire ceux qui représentent pourtant les personnels et leurs aspirations bien légitimes ! Ce que nous avons signifié en préambule du CTA du 30 janvier au Recteur et à ses adjoints avant de sortir de la salle !

La date du 6 février nous rappelle bien sûr une période bien sombre qui a vu monter les nationalismes et le fascisme en Europe dans les années trente !

Le pouvoir macroniste joue aux apprentis sorciers. A quelques semaines des municipales, le ministre de l'Intérieur tente une ultime manœuvre pour limiter la casse pour son camp ! Gommer les nuances politiques des listes dans les communes de moins de 9000 habitants, soit 94 % des communes ! Heureusement, le conseil d'État ne l'entend pas de cette oreille. Aux dernières nouvelles, ce seuil serait ramené à 3500 habitants. Dans le Cantal, seuls les résultats aux scrutins des 15 et 22 mars prochains de 5 communes seraient pris en compte pour calculer nationalement le ratio atteint par chaque parti ou mouvement politique ! La démocratie en prend un sacré coup et est foulée aux pieds !!!

Nous tenons à informer le conseil de la fin de non-recevoir formulée par la Dasen à notre courrier intersyndical de la tenue d'un CTSD spécifique consacré à l'avenant de la convention sur l'aménagement scolaire cantalien et sur les nouvelles modalités du mouvement des professeurs des écoles.

Tous ces éléments, mis les uns bout à bout aux autres illustrent incontestablement le mépris du pouvoir, de ses hauts fonctionnaires envers les représentants syndicaux, de leurs prérogatives dans les instances légales mais aussi de leurs actions militantes dans le cadre des grèves et manifestations.

Nous ne siégerons donc pas, d'autant qu'aujourd'hui est un nouveau jour de grève et de manifestation contre le projet de réforme des retraites par point dit universel et solidaire. Les mots utilisés n'ont pas la même signification dans la bouche des marcheurs qui parlent la novlangue incompréhensible aux oreilles des dangereux activistes que nous sommes...

Pour la FSU15,

Lionel Maury, secrétaire départemental